

<p>IMPUTATION BUDGETAIRE GDEP 0036 compte 2031 / fonction 822 OPE 041121 Montant de 739 445 €</p>
--

RAPPORT N° 06/7-29
au Conseil Municipal

OBJET

SQUARE LABOURDONNAIS

**PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE PLACE URBAINE
ET D'UN PARKING EN OUVRAGE**

**AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE
AVEC LE CANDIDAT RETENU**

Le 15 mai dernier, vous avez autorisé le lancement d'études de définition du projet de création d'une place urbaine et d'un parking en ouvrage Square Labourdonnais, en approuvant le Dossier de Consultation des Entreprises, le mode de passation et de dévolution de ces marchés.

La procédure des études de définition simultanées qui a été adoptée en application des Articles 73 et 74 du Code des Marchés Publics s'est déroulée en trois étapes :

1. le 9 août 2006, sélection par la Commission d'Appel d'Offres et après un appel d'offres ouvert le 1er juin, de trois équipes pluridisciplinaires (architecte/ urbaniste, paysagiste, BET Génie civil et spécialiste de la gestion de parkings) ; il s'agit des équipes suivantes :

- Forma 6 (mandataire), Phytolab, Sogreah, Codra,
- Atelier Marniquet Associés (mandataire), Paysag'ylang, Incom, Novapark,
- Agence Carbonnet architectes (mandataire), Fianu, OTH, OTHUI ;

2. entre le 22 septembre et le 24 novembre : réalisation des études de définition simultanées par ces 3 équipes concurrentes, placées dans les mêmes conditions de délais, de rémunération et d'information ;

3. la phase actuelle permet l'attribution, sans nouvelle mise en compétition, d'un marché de Maîtrise d'œuvre ou de prestations à l'auteur de la solution retenue.

Après l'analyse des prestations et l'audition des candidats qui s'est déroulée le 1er décembre dernier, il est proposé de retenir le groupement Atelier Marniquet Associés, et de signer avec ce groupement un marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 739 445 € HT, soit 802 297 € TTC.

RAPPORT N° 06/7-29

Il est précisé que cette rémunération forfaitaire du maître d'œuvre est provisoire et destinée à faire l'objet d'une révision après approbation de l'Avant-Projet. Un Avenant fixera alors le montant du coût prévisionnel des travaux que le maître d'œuvre s'engage à respecter, ainsi que le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre.

Je vous demande donc d'autoriser la signature d'un marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 739 445 € HT avec le groupement Atelier Marniquet Associés, retenu à l'issue des études de définition menées simultanément pour la réalisation d'une place urbaine et d'un parking en ouvrage au Square Labourdonnais.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 06/7-29
au Conseil Municipal
en séance du jeudi 14 décembre 2006

OBJET

SQUARE LABOURDONNAIS

**PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE PLACE URBAINE
ET D'UN PARKING EN OUVRAGE**

**AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE
AVEC LE CANDIDAT RETENU**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 06/7-29 présenté par le Député-Maire au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, 2° Aménagement du Territoire, et 3° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

2 voix contre
(dont 1 vote par procuration)

3 abstentions
(dont 1 vote par procuration)

Mme Marie-Cécile SEIGLE-VATTE


M. Michel TAMAYA
Mme Marie Monique ORPHE

pour

autres élus présents et mandatés

Autorise le Député-Maire à signer un marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 739 445 € HT avec le groupement Atelier Marniquet Associés, retenu à l'issue des études de définition menées simultanément pour la réalisation d'une place urbaine et d'un parking en ouvrage au Square Labourdonnais.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 27 DEC. 2006

MAIRIE DE SAINT-DENIS DEPUTE-MAIRE

LE MAIRE • RÉUNION
René-Paul VICTORIA